



**MOT DE CIRCONSTANCE
DE L'HONORABLE ISIDORE MVOUBA,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
A L'OCCASION
DE L'OUVERTURE
DE LA DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE
DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**

Brazzaville, le 14 Mai 2019

- **Monsieur le Ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public, chargé des relations avec le Parlement ;**
- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Honorables Députés, Présidents des groupes parlementaires ;**
- **Honorables Présidents des Commissions Permanentes ;**
- **Honorables Députés, chers collègues ;**
- **Mesdames et Messieurs, Chers amis ;**

Le parlement congolais est en deuil, le Vénérable Sébastien SEBA nous a quittés le 27 avril 2019.

En mémoire de ce digne fils de la République, je vous invite à bien vouloir observer une minute de silence.

Je vous remercie.

- **Honorables Députés, chers collègues ;**
- **Mesdames et Messieurs, Chers amis ;**

Nous sommes réunis ce jour 14 mai 2019 en session extraordinaire pour examiner le projet de loi autorisant la ratification de l'accord complémentaire sur la restructuration de la dette du Congo envers la Chine.

C'est une très belle occurrence qui ouvre des perspectives enthousiasmantes à notre économie.

Pour tout dire, ce projet de loi, à la lumière du communiqué de presse publié par le Fonds Monétaire International (F.M.I), en date du 9 mai 2019, complète la batterie de mesures prises par le Gouvernement, ainsi que la série des lois votées par notre auguste Assemblée en vue de la constitution de l'architecture d'une bonne gouvernance en République du Congo.

Comme vous le savez, depuis plusieurs années, notre pays, le Congo, est confronté à une crise économique aigüe.

Aux fins de relancer la croissance économique du pays, le Gouvernement de la République s'est adressé au Fonds Monétaire International pour un appui.

Deux ans durant, dans ses pourparlers avec le Fonds Monétaire International, le Congo a été appelé à engager des réformes structurelles pour améliorer la gouvernance, assainir la gestion des finances publiques, et rendre soutenable sa dette extérieure.

Deux ans durant, le Gouvernement de la République s'est attelé à jeter les bases d'un cadre législatif, juridique et judiciaire favorable à la bonne gouvernance.

Honorable députés, il vous souviendra que c'est notre institution qui a voulu que le P.N.D 2018-2022 Ait comme premier pilier : la gouvernance.

Nous l'avons appelée de tous nos vœux, parce que la gouvernance est le gage du succès de tout développement d'un pays.

Aujourd'hui, au terme des négociations constructives avec la Chine, le Gouvernement congolais a pu obtenir de ce pays, ami et frère, le rééchelonnement de sa dette.

Nous sommes quasiment au bout du tunnel. La ratification de l'accord complémentaire sur la restructuration de la dette de notre pays devrait nous permettre de conclure, d'ici là, les discussions entamées avec le Fonds Monétaire International, voici bientôt deux (2) ans, afin d'obtenir une facilité élargie de crédit (F.E.C).

Mais force est de reconnaître que ce programme avec le F.M.I n'est pas une fin en soi. Il exige de l'institution que nous représentons, plus d'ardeur à la tâche dans l'une de nos missions primordiales, à savoir : le contrôle de l'action gouvernementale.

Il exige du Gouvernement constance dans l'action, pertinence dans ses choix, efficacité et efficience à l'ouvrage.

Certes, la facilité élargie de crédit (FEC), une fois obtenue va constituer une véritable bouffée d'oxygène pour notre économie mise à mal depuis 2015.

C'est bon à prendre. Des efforts conséquents sont à fournir pour espérer avoir un juste retour des choses.

Monsieur le Ministre,

Honorables députés, Chers amis ;

L'accord signé entre le Congo et la Chine, le 29 avril 2019, à Pékin, est le résultat de l'implication personnelle de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Denis SASSOU-NGUESSO, qui a souvent affirmé que, je cite : « Seul un travail opiniâtre vient à bout de tout ». C'est ici, l'occasion de lui rendre un vibrant hommage.

Je voudrais également saluer le savoir-faire du Gouvernement, qui a su donner le meilleur de lui-même pour maintenir haut le flambeau de l'espoir !

En cet instant solennel, je voudrais, au nom de l'Assemblée Nationale, applaudir le peuple congolais qui a fait montre de patience, de maturité, de sagesse et de discernement tout au long de cette période faite de sacrifices.

Le peuple congolais a fait bonne contenance et n'a pas cédé à la tentation face aux vellétés des prophètes de malheur qui n'ont eu de cesse d'annoncer l'imminence d'un cataclysme économique qui devait s'abattre sur notre pays.

Le peuple congolais a compris que : « la plus grande gloire n'est pas de ne jamais tomber, mais de se relever à chaque chute ».

**Monsieur le Ministre,
Honorables députés,
Mesdames et Messieurs,**

En conséquence, il est judicieux d'intérioriser que le processus de conclusion d'un accord avec le F.M.I constitue encore un challenge à gagner.

Pour l'heure, il revient à la représentation nationale de s'attacher à l'adoption, que j'espère sans problèmes, du projet de loi objet de la présente session extraordinaire.

Il est heureux de constater que le Congo amorce ici, l'un des derniers virages de sa sortie de l'abîme de la crise. L'on aperçoit dans la brume du matin une faible lueur d'un jour nouveau. Soit, l'horizon s'éclaircit, mais nous ne sommes pas au bout de nos peines.

Nous pourrons nous réjouir pleinement qu'après avoir signé avec le Fonds Monétaire International, un accord, à proprement parler, de Facilité élargie de crédit.

Entretiens, le Congo devra remettre l'ouvrage sur le métier pour réussir ce défi de longue date.

Entretiens, nous devrions continuer à faire preuve de rigueur dans la gestion de la chose publique.

Entretiens, nous devons mener une lutte résolue contre la concussion, la corruption et les valeurs négatives.

Monsieur le Ministre,

Honorables députés, Mesdames et Messieurs,

Cette session me donne l'opportunité de saluer l'organisation des universités politiques de la majorité présidentielle.

La mise en œuvre des recommandations issues de cette agora qui rappellent et renforcent celles du Plan National de Développement 2018-2022 est d'une impérieuse nécessité pour notre combat contre le mal développement.

La tenue prochaine du dialogue social entre le Gouvernement et les partenaires sociaux, que nous encourageons vivement, constitue une occasion de choix pour trouver, d'une manière concertée, les solutions appropriées à l'amélioration des conditions de vie du peuple congolais.

Honorables députés, Chers collègues,

Cette session extraordinaire, tombe à point nommé pour rappeler une fois encore le devoir de solidarité et de responsabilité qui incombe à chacun d'entre nous.

Nous sommes tenus de faire preuve de cohésion, d'unité, d'imagination et de créativité afin d'épouser les doléances de nos mandants, qui nous appellent régulièrement à nos devoirs :

- Devoirs de mériter de la confiance du peuple ;**
- Devoirs de hausser le niveau de nos connaissances pour mieux servir nos mandants ;**

- **Devoirs d'éthique et d'action qu'exige un choc de compétence.**

**Monsieur le Ministre,
Honorables députés,
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi, avant de clore mon propos, de dire la profonde gratitude du peuple congolais au peuple chinois pour la consolidation, chaque jour qui passe, des liens de coopération, d'amitié et de fraternité qui existent si heureusement entre la République du Congo et la République Populaire de Chine.

La preuve est faite qu'une amitié solide entre deux peuples est le socle inébranlable d'une coopération Win Win.

En effet, le poète a dit : « dans la sécheresse, on découvre les bonnes sources, dans la détresse, les bons amis », fin de citation.

Je déclare ouverts les travaux de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée Nationale relative à l'examen et l'adoption du projet de loi autorisant la ratification de l'accord complémentaire sur la restructuration de la dette du Congo envers la Chine.

Vive l'Assemblée Nationale !

Vive la République !

Je vous remercie.

Hymne national